



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
**Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics**

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

Nouakchott le: انواكشوط في:

Numéro: الرقم:

**PROCES VERBAL
N° 106/CNCMP/2023
DU 27/12/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 27/12/2023 à 15h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Elkory CHEINE .

Etaient présents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP

Etaient absents:

- Fatimetou Michel, Membre du CP

Commission de Passation des Marchés Publics de l'ISKAN (CPMP/ISKAN)

1 °/-

Réexamen du projet d'avenant n°01 au contrat n°0206/T/005/CPMP/MHUAT/021, relatif aux travaux de construction d'un complexe commercial englobant des bureaux à Arafat–Nouakchott–Mauritanie, Réf. lettre n°018/CPMP/ISKAN, portant sur des travaux supplémentaires, **reçue le 26/12/2023.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP, n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ISKAN approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics de l'Agriculture (CPMP/MA)

2 °/-

(Handwritten signatures and initials)

Examen d'une remise de pénalités de retard au marché N°254-T-12-CMD-MA-P2RS-2018 relatif aux travaux d'aménagement de 560 Ha de petits périmètres irrigués dans les communes de Dar El Avia et de Dar El Barka, **Ref. lettre 249/CPMP/MA reçue le 21/12/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- *l'ordre de service de commencement des travaux;*
- *le PV de réception provisoire.*

3 °/-

Réexamen du projet d'avenant N°1 au marché N°0527/T/027/CPMP/MDR/2021, relatif aux travaux de réhabilitation de deux barrages (Moït et Bokol) dans la Zone d'Intervention du Projet (ZIP) du Gorgol, portant sur les modifications des consistances des travaux, **Réf. lettre n°212/CPMP/MA reçue le 24/10/2023.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)

4 °/-

Réexamen du projet d'avenant N°1 au marché n°0092/T/004/CPMP/TAAZOUR/2022, relatif à la réalisation des travaux d'électrification par mini centrale solaire Photovoltaïque et réseaux électriques des localités de Aine Essavra (Adrar) et Nimlane (Tagant), **Réf. lettre n°332/CPMP/TAAZOUR reçue le 05/12/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- *une étude des prix ou un marché similaire justifiant les prix proposés;*
- *le DAO et le marché initial.*

5 °/-

Examen du projet d'avenant N°01 du contrat de travaux N°0532/T/43/CPMP/TAAZOUR/2022 portant sur la réalisation de 7 forages de reconnaissance dans les Wilayas du Brakna et Gorgol, **Réf. lettre n°350/CPMP/TAAZOUR reçue le 20/12/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- *la note justificative;*

- *le marché initial.*

6 °/-

Examen d'un projet d'avenant N°01 du contrat de travaux N°004 TAAZOUR 2022 LOT 04 relatif à la réalisation de 2 forages de reconnaissance dans la Wilaya du Brakna (attributaire SMFGTP), **Ref. lettre 336/CPMP/TAAZOUR reçue le 18/12/2023**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- *la note justificative;*
- *le marché initial.*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (CPMP/MIDEC)

7 °/-

Examen d'un dossier de consultation simplifiée relatif à l'acquisition d'un véhicule de liaison 4x4 double cabine au profit de la Région du Trarza, **Réf. lettre n°330 CPMP/MIDEC reçue le 27 décembre 2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier car le mode de consultation simplifié n'est pas approprié pour ce type de fourniture.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)

8 °/-

Examen du projet d'avenant n°01 au marché n°0427 /T/22/CPMP/MHA/2021, relatif à l'AEP de la ville de Oualata à partir de la nappe Dhar, portant sur les travaux de mise en place d'un nouveau système de traitement d'eau et raccordement des trois localités de weizen, Njama et Diguennaye à partir de la conduite de Dhar, **Réf. lettre n°369/CPMP/MHA reçue le 26/12/2023.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit avenant.

9 °/-

Réexamen du projet d'avenant N°1 du marché N°0485/T/050/CPMP/MHA/2022 relatif à la réalisation et la réhabilitation de 46 systèmes d'AEP dans les wilayas de Hodh Chargui et du Hodh Gharbi, portant sur changement de domiciliation bancaire pour les paiements en Ouguiya, **Réf. lettre n°368/CPMP/MHA reçue le 22/12/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir une attestation de non engagement bancaire.

10 °/-

Examen d'Avenant n°1 marché N°0032/F/006/CMD/MHA/2020 relatif à la mise en œuvre de l'ATPC et de l'intermédiation sociale accompagnant la réalisation des latrines publiques dans 100 localités de la wilaya de Hodh El Chargui-lot 1, **Réf. lettre 365/CPMP/MHA, reçue le 21/12/2023.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit avenant.

11 °/-

Examen d'Avenant n°1 marché N°0035-F-009-CMD-MHA-2020 relatif à la mise en œuvre de l'ATPC et de l'intermédiation sociale accompagnant la réalisation des latrines publiques dans 100 localités de la wilaya de Hodh El Gharbi-lot 4, **Ref. lettre 366/CPMP/MHA reçue le 21/12/2023.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

12 °/-

Examen d'un rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la consultation simplifiée pour la réalisation des travaux de construction de la résidence du Wali de Tiris Zemmour. **Réf. lettre n° 0283/CPMP/MHUAT, reçue le 26 décembre 2023.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit rapport d'évaluation.

13 °/-

Réexamen du projet d'avenant n°02 au marché n°0145/T/011/CPMP/MHUAT/2022, relatif aux travaux d'achèvement des travaux de construction des locaux du conseil régional du Brakna à Aleg, **Réf. lettre n°265/CPMP/MHUAT reçue le 21/12/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- *une note justificative;*
- *le marché initial.*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports
(CPMP/MET)

14 °/-

Examen d'un projet de marché passé par entente directe relatif aux travaux de construction de la route Essawata – Barkéol. Réf. lettre n° 0366/CPMP/MET, reçue le 26 décembre 2023.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit projet de marché passé par entente directe sous réserve de :

- *y insérer le Cahier de Prescriptions Techniques (CPT) et les Plans (profils en long et le profil en travers type) ;*
- *revoir à la baisse les quantités chiffrées pour les items 303, 305 et 306 qui doivent être proportionnelle avec le dimensionnement de la route.*

15 °/-

Examen, du PPM 2023 actualisé de l'ANAC, Réf. lettre n°00367/CPMP/MET, reçue le 26 décembre 2023.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

16 °/-

Examen d'un projet de marché passé par entente directe relatif aux travaux de construction de la route Essawatta–Monguel. Réf. lettre n° 0366/CPMP/MET, reçue le 26 décembre 2023.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit projet de marché passé par entente directe sous réserve d'y insérer le Cahier de Prescriptions Techniques (CPT) et les Plans (profils en long et le profil en travers type).

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS)

17 °/-

Réexamen de la décision d'infructuosité relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements d'orthopédie et réadaptation fonctionnelle destinés au CNORF; **Réf. lettre n°392/CPMP/MS/P** reçue le 20 décembre 2023.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS rendant ce dossier infructueux.

18 °/-

Examen, du PPM 2023 portant approbation du PPM de l'Hôpital de l'amitié de Nouakchott, **Réf. lettre n°00400** du 26/12/2023/CPMP/MS.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

19 °/-

Examen de la correction de l'extrait du PV n°105/CNCMP/2023 du 22/12/2023 concernant le projet d'avenant portant sur une moins-value appliquée dans le cadre du marché n°1690/F/035/CNCMP/MS-2023 portant sur la fourniture de 300.000 tests rapides de paludisme, **Réf. lettre n°394/CPMP/MS** reçue le 22/12/2023.

Décision: Avis de non objection

Lire :

le projet d'avenant portant sur une moins-value appliquée dans le cadre du marché n°1690/F/035/CNCMP/MS-2023 portant sur la fourniture de 300.000 tests rapides de paludisme.

Au lieu de :

le projet d'avenant portant sur une moins-value appliquée dans le cadre du marché n°1690/F/035/CNCMP/MS-2023 portant sur la fourniture de 3.000.000 tests rapides de paludisme.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (CPMP/MPEM)

20 °/-

Réexamen du DAOR relatif aux travaux d'électrification du site du PK 93 (Legweichich), **Réf. lettre n°261 CPMP/MPEM**, reçue le 26 décembre 2023.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPEM approuvant ce dossier.

Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA)

21 °/-

Examen, du PPM 2023 actualisé du CSA, Réf. lettre n°142/CPMP/CSA, reçue le 26 décembre 2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin d'intégrer l'action actualisée dans le PPM 2024.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Élevage (CPMP/ME)

22 °/-

Examen d'un projet de marché relatif à l'acquisition de 7 000 000 doses de vaccins PPR au profit du Ministère de l'Élevage, Réf. lettre n°173 CPMP/ME reçue le 25 décembre 2023

Décision: Avis de non objection

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ME approuvant ledit projet de marché.

23 °/-

Examen d'un projet de marché relatif à l'acquisition de 2 400 000 doses de vaccins PPR au profit du Ministère de l'Élevage, Réf. lettre n°173 CPMP/ME reçue le 25 décembre 2023

Décision: Avis de non objection

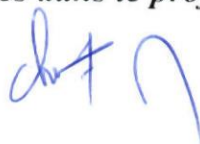
Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ME approuvant ledit projet de marché.

24 °/-

Examen du PPM 2023 actualisé du PRAPS-2-MR, Réf. lettre n°00172/CPMP/ME, reçue le 21 décembre 2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour revoir les dates prévisionnelles et intégrer toutes les actions actualisées dans le projet du PPM 2024.



CPMP/ANESP (CPMP/ANESP)

25 °/-

Réexamen du projet d' Avenant N°02 au contrat de Travaux 0192 /T /004/ CPMP-ANESP 2023, relatif à la construction d'une école de 6 SDC Nimlane 1/ Tagant, portant changement de la domiciliation bancaire du titulaire du marché, **Réf. lettre n°103/CPMP/ANESP, reçue le 26/12/2023.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANESP approuvant ledit avenant.

26 °/-

Réexamen du projet d'avenant n°1 au contrat de travaux n°0732/T/008/CPMP/ANESP/2023, relatif à la construction d'une école de 4 SDC à Reg PK 12 Rosso, portant sur les travaux supplémentaires, **Réf. lettre n°103/CPMP/ANESP, reçue le 26/12/2023.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANESP approuvant ledit avenant.

27 °/-

Réexamen du projet d'avenant N°01 au contrat de travaux N°0193/T/005/CPMP/ANESP/ANESP/2023, relatif aux travaux de construction d'une école de 6 SDC à Atar, portant des travaux supplémentaires, **Réf. lettre n°99/CPMP/ANESP, reçue le 20/12/2023.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant.

28 °/-

Examen d'un complément d'information au dossier de consultation simplifiée pour l'acquisition de cinq (5) véhicules 4×4. **Réf. lettre n°0101/CPMP/ANESP, reçue le 26 décembre 2023.**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas la décision de la CPMP/ANESP approuvant ce dossier car le mode de consultation simplifiée n'est pas approprié pour ce type de fourniture.

29 °/-

Examen du PPM actualisé de l'ANESP au titre de l'année 2023, Réf. lettre n° 0000102 CPMP/ANESP, reçue le 26/12/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour intégrer les actions actualisées dans le projet du PPM 2024.

30 °/-

Réexamen du projet d'avenant n°1 au contrat de travaux N°1021/T/022/CPMP/ANESP, relatif à la construction d'une école de 6 SDC à EL Mabroukk Mderdra Trarza, portant sur des travaux supplémentaire, **Réf. lettre n°103/CPMP/ANESP, reçue le 26/12/2023.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANESP approuvant ledit avenant.

31 °/-

Réexamen du projet d'avenant n° 01 au contrat de travaux n°0192/T/004/CPMP/ANESP/ANESP/2023, relatif aux travaux de construction d'une école de 6 SDC à Nimlane/Tagant, portant sur des travaux supplémentaires et changement du site, **Réf. lettre n°99/CPMP/ANESP, reçue le 20/12/2023.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANESP approuvant ledit avenant, sous réserve de corriger le tableau d'incidence financière telle que reportée dans la note technique.

Projet PADISAM (AD-HOC/PADISAM)

32 °/-

Examen d'un projet de marché passé par entente directe portant recrutement d'un consultant pour l'installation et paramétrage du logiciel TOMPRO, **Réf. lettre n°231/PADISAM reçue le 26 décembre 2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de :

- *justifier les prix ;*
- *fournir le PV d'approbation ;*
- *fournir le PV de négociations.*



Commission de Passation des Marchés Publics de la Direction des Projets Education - Formation (CPMP/DPEF)

33 °/-



Réexamen du projet d'avenant n°01 au marché n°296 CPMP/DPEF/PASEBII/2023 relatif à l'Acquisition des unités informatiques complètes pour les COGES, portant correction d'une erreur relatif au montant du marché, **Réf. lettre n°053/CPMP/DPEF reçue le 18/12/2023.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/DPEF approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics de la Fonction Publique et du travail
(CPMP/MFPT-MEFP)

34 °/-

Examen du PPM 2023 actualisé du Ministère de la Fonction Publique et du Travail, Réf. lettre n°135-2023/CPMP/MFPT-MEFP, reçue le 26 décembre 2023.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT-MEFP approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

LE PRESIDENT

Mohamed Elkory CHEINE

Les signataires:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP

